



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 14 décembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 8 décembre 2023

Secrétaire de séance : *Monsieur Robin DELPLANQUE*

L'An deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (24) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (9) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Luc LECRU), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marc DUFOUR), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Sylvie DELPLANQUE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Marylène HEYE).

---

**17 - TARIFICATION POUR LES SESSIONS DE FORMATION BREVET D'APTITUDE AUX  
FONCTIONS D'ANIMATEURS (BAFA)**

Rapport de Madame Sylvie DELPLANQUE, sixième adjointe au maire chargée de l'enfance, la jeunesse et la prévention.

Vu en commission générale le lundi 4 décembre 2023.

La ville de Neuville-en-Ferrain organise chaque année deux sessions de formation BAFA. Un stage de formation générale et un stage pratique. Une convention peut être signée entre la commune et le stagiaire Neuillois, en contrepartie d'une prise en charge de la moitié du prix de la formation, le stagiaire s'engage à travailler 50 jours dans les accueils de loisirs Neuillois dans un délai maximum de 2 ans après la fin de sa formation. En cas de désistement, par le stagiaire, le montant intégral du coût de la formation sera dû si l'organisme facture à la ville.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme délivré par le Ministère de l'Education, de la jeunesse et des sports. Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Pour l'obtenir, il faut suivre deux sessions théoriques et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- 1- Une session de formation générale ou stage de base qui permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum)
- 2- Un stage pratique qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- 3- Une session d'approfondissement qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation.

La commune a donc de nouveau lancé une procédure de consultation qui a désigné le prestataire CEMEA pour la période 2024-2026.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la nouvelle tarification détaillée ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

	<b>Stagiaire neuvillois</b>
Formation générale	275.00 €
Formation d'approfondissement	225.00 €

- **Ouï l'exposé de Madame Sylvie DELPLANQUE, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

*Marie TONNERRE-DESMET*  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-Présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille